



Certification des Parcs

La certification des parcs contribue à la bonne santé et au dynamisme de ces derniers.

Systeme de management environnemental (SME) ISO 14001

La démarche ISO 14001 exige un engagement de conformité par rapport à la législation et la réglementation applicable en matière d'environnement, ainsi qu'une démarche d'amélioration continue, ce qui constitue le principe même d'un SME.

Adopter un système de management environnemental au sein de son parc consiste à structurer sa démarche environnementale de façon globale.

Cela correspond à un ensemble de procédures que l'association de parcs ou l'ASL doit suivre pour atteindre ses objectifs :

- > L'identification et la maîtrise de l'impact environnemental de ses activités, produits ou services ;
- > L'amélioration permanente de sa performance environnementale ;
- > La mise en œuvre d'une approche systématique pour définir et atteindre des objectifs et des cibles environnementaux.

3 parcs certifiés ISO 14001

En 2017, 3 parcs d'activités sur le territoire sont certifiés ISO 14001 :

- > Le Technoparc Epsilon I, situé à Saint-Raphaël, qui est le premier parc du Var à avoir obtenu la certification en 2008.
- > L'ASL « Grand Estérel », situé à Puget sur Argens, qui a été le premier parc commercial certifié dans le Var.
- > L'association Capitou Industries, qui s'est vue décerner en décembre 2017 la « certification ISO 14001 » sur les 5 pôles du parc d'activités du Capitou à Fréjus.

Réunis au sein de l'association des parcs d'activités de la CAVEM (APAC), ces 3 parcs ont répondu en 2017 à un appel à projet de l'ADEME et de la Région afin de mutualiser leurs systèmes de management environnementaux ISO 14001, dans le cadre de la démarche Economie circulaire portée en partenariat avec la CAVEM.

Les parcs d'activités des Garillans et des Châtaigniers à Roquebrune sur Argens souhaitent également entrer dans cette démarche.



> Les 29 parcs d'activités économiques du territoire

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/parcs-d-activites-economiques/certification-des-parcs-718.html>